

Votre enfant va ou vient de rentrer en 6^e au
collège.

Voici un petit guide, rédigé par notre association de
parents, pour vous aider à mieux vous y retrouver.

Qui sommes-nous ?

Équipe de parents bénévoles, le conseil local du collège André Malraux (CLAM) est une association qui représente les parents au sein des instances du collège, auprès des équipes encadrantes et enseignantes, mais aussi du rectorat, conseil départemental, ou de la mairie.

Nous nous impliquons pour que les conditions de vie au collège soient propices aux apprentissages et à l'épanouissement de tous les élèves. Nous agissons pour développer un dialogue constructif entre les parents et le collège.

Notre association dépend de la FCPE, qui réunit tous les conseils locaux de la Haute-Garonne. Cela nous permet d'échanger des informations, d'être formés, aidés dans nos actions et d'avoir plus de poids dans les discussions avec les instances du rectorat.

Au CLAM, nous nous réunissons le plus souvent tous les premiers lundis du mois. Tout parent du collège peut participer à cette réunion, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour vous exprimer !



Pour nous contacter et retrouver les infos utiles:
contact@fcpecollegemalraux.fr
<http://fcpecollegemalraux.fr>

Présentation du collège

Le collège a la particularité d'accueillir :

- ✓ des classes de **SEGPA**, enseignement général et professionnel adapté, à chaque niveau.
- ✓ des classes **bililingues Français / Langue des Signes Française** : les élèves sourds ont des cours dans cette langue mais partagent certains enseignements avec les élèves entendant (EPS, arts plastiques). La LSF est aussi une option qui peut être choisie par les élèves entendant dès la 6^e.

- ✓ une **unité localisée pour l'inclusion scolaire ULIS** qui propose à des élèves en situation de handicap une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins.

Le collège est dirigé par **Mme BOUVIER (principale)**, **Mme CLAIR (principale adjointe)** et **M. FELIU (gestionnaire)**. Mme BOUVIER est la référente des élèves des niveaux 4^e et 3^e et des élèves sourds ; Mme CLAIR est la référente des élèves de 6^e et 5^e et des élèves de SEGPA.

La Vie Scolaire

- ✓ La Vie Scolaire est un service important du collège. L'équipe de vie scolaire du collège est composée de 2 Conseillères Principales d'Éducation (**CPE**), **Mmes Fabienne BOUSQUIERES** (niveaux 4^e et 3^e) et **Sonia CHAABNIA** (niveaux 6^e et 5^e) et de 11 Assistants d'Éducation (**AED**) dont 2 signant. Elle assure la sécurité et le respect des règles collectives dans les temps hors cours ainsi que la gestion, le suivi des absences et les échanges avec les familles. Elle assure également des missions de prévention et d'accompagnement des élèves en lien avec tous les personnels de l'établissement. Elle participe à la construction du projet personnel de l'élève. Chaque classe a un AED référent.
- ✓ Le hall du collège permet aux élèves d'être accueillis et d'obtenir toutes les informations nécessaires : professeurs absents, changements d'emploi du temps... Incitez votre enfant à regarder chaque jour le panneau d'affichage/l'écran et à s'adresser au personnel de la vie scolaire dès qu'il en a besoin, surtout en ce début de 6^e.
- ✓ C'est à la Vie Scolaire que vous devez adresser par écrit les justificatifs de retard ou d'absence de votre enfant, par le carnet de correspondance ou par mail.

Un **service de santé et social** est présent dans le collège. Votre enfant ne doit pas hésiter à venir rencontrer l'infirmière pendant les heures de pause. Une assistante sociale assure une permanence pour aider les élèves et les parents.



Pour contacter le collège **Accueil** : 05 62 88 13 50
Vie scolaire : CLG-MALRAUX.VIESCO@ac-toulouse.fr

Rythme scolaire et emploi du temps

Les élèves de 6^e bénéficient de 26 h de cours hebdomadaires, un maximum de 6h de cours par jour (sauf situation exceptionnelle) et une pause méridienne d'au moins 1h30.

Le collège ouvre ses portes à 8h15 le matin. Les premiers cours débutent à 8h29. Les derniers cours finissent à 17h15. Des récréations ont lieu le matin à 10h23 et l'après-midi à 15h03. La pause méridienne a lieu entre 11h36 et 14h08 en fonction des emplois du temps.

La cantine accueille les élèves demi-pensionnaires sous forme de self-service. Vous devez choisir, au moment de l'inscription, si votre enfant y déjeune, s'il ou elle reste le mercredi midi ou pas (forfait 4 ou 5 jours/semaine).

Le mercredi après-midi, l'association sportive (AS) du collège propose différents sports (escalade, VTT, badminton, basket, handball). Une présentation a lieu en début d'année avec prise des inscriptions courant septembre.

Les outils pour le suivi de la scolarité de votre enfant

- ✓ L'espace numérique de travail (ENT) : site internet où vous retrouvez les résultats scolaires par matière, les bulletins, l'emploi du temps, les retards, les absences... et une messagerie permettant de communiquer avec les personnels de l'équipe pédagogique (professeurs, vie scolaire, direction) de votre enfant. Les modalités d'accès vous sont fournies à la rentrée.
- ✓ Le carnet de correspondance distribué en début d'année

Les aides financières

Il existe des bourses, fonds social collégien, fonds social pour la restauration scolaire... adressez-vous au secrétariat du collège. Il vous donnera les conditions pour en bénéficier. L'assistante sociale peut aussi vous conseiller.

Pour demander la prise en charge des transports scolaires par le conseil départemental, inscrivez-vous sur services.haute-garonne.fr

Vous pouvez retrouver ces informations sur la page d'accueil du site internet du collège : <http://andre-malraux.college.haute-garonne.fr>

Les changements par rapport au primaire

- ✓ Chaque classe a une équipe pédagogique, composée de l'ensemble des professeurs de la classe, de la CPE et de la Principale ou Principale adjointe. **Le ou la professeur/e principal/e** en est le référent. Vous pouvez le ou la contacter si vous souhaitez avoir des renseignements ou prendre un rendez-vous. Des heures de vie de classe animées par le professeur principal (10h par an) sont prévues dans l'emploi du temps des élèves. Vous pouvez également prendre contact avec le parent délégué de votre classe si vous avez besoin de conseils ou souhaitez être accompagné dans vos échanges avec le collège.

- ✓ Les conseils de classe se font classe par classe et permettent à l'équipe pédagogique, **aux parents d'élèves délégués** et aux élèves délégués, de faire le point sur l'ambiance générale de la classe et d'étudier chaque cas personnel. Il y en a deux par an au collège : fin janvier et mi-juin. Un bilan « à mi-parcours » établi par l'équipe pédagogique est aussi envoyé aux parents fin octobre et début avril.

Les parents délégués ont pour mission de vous représenter pendant les conseils de classe mais aussi tout au long de l'année auprès du personnel du collège. Si vous êtes intéressé pour être délégué FCPE, contactez-nous (contact@fcpecollegemalraux.fr).

- ✓ Le **Conseil d'administration** est l'instance du collège qui prend les décisions de gestion et de fonctionnement. Afin de préparer les ordres du jour et étudier en détail les différents sujets, il existe aussi différentes commissions : hygiène et sécurité, éducative, de santé et de citoyenneté, restauration...
- ✓ Le **Conseil de discipline** est convoqué par la principale en cas de manquement grave au règlement du collège.
- ✓ Le **Conseil de Vie Collégienne CVC** constitué d'élèves et de membres désignés est consulté pour tous les sujets qui traitent des conditions de vie et de travail des élèves.

Les représentants des parents d'élèves élus lors des élections de début d'année participent à ces instances. Si vous êtes intéressé pour participer à la vie du collège, n'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons des parents pour constituer notre liste.



Les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022-23 auront lieu le **vendredi 7 octobre 2022**.

N'oubliez pas de voter ! Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Autres liens utiles <http://www.onisep.fr> où vous trouverez des informations sur la classe de 6^e

Site de la FCPE31 : <https://www.fcpe31.org/>

Le rôle des parents d'élèves : <https://www.education.gouv.fr/etre-parent-d-eleves-12314>